

Titre Professionnel: Couturier (ière) d'ameublement

OBJECTIFS

Permettre aux personnes d'acquérir les compétences pratiques et théoriques afin de pouvoir réaliser tous les travaux de couture et décors de fenêtre, de décors de literie et de décoration diverse dans l'habitat.

PUBLIC

Salariés d'entreprise en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Dans un environnement conforme à un atelier de professionnel, nous utilisons du matériel issu de l'industrie avec un outillage adapté aux différentes mises en situation (machine à coudre industrielle ou familiale, fer à repasser, perceuse, agrafeuses, scie à mousse).

Durée : 1200 heures sur 10 mois (de février à décembre) et alterne les cours théoriques et pratiques, un stage pratique en entreprise est prévu. (70h sur 2 semaines)

Prérequis: la maîtrise des savoirs de base (lire, écrire compter) est nécessaire ; (tests de sélection)

Accès à la formation: dossier de candidature, évaluations, entretien.

Formation qualifiante / Certification: les deux modules permettent d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de couturier/ère d'ameublement.

PROGRAMME INDICATIF DE FORMATION

→ **Activité - CCP 1 : Confection de décors de fenêtre - Dure 647 heures et se décompose comme suit :**

- Confection de vitrages et voilages 120 h
- Confection de rideaux 246 h
- Confection de stores d'intérieur 185 h
- Confection de lambrequins et de bandeaux 48 h
- Confection d'embrasses 48 h

E.C.F.* 1

→ **Activité- CCP 2 : Confection de housses de literie et de sièges - Dure 324 h et se décompose comme suit :**

- Confection de jetés et dessus de lit 138 h
- Confection d'accessoires de literie 52 h
- Confection de housses de coussins 80 h
- Confection de housses de sièges 27 h
- Confection de tapis de table 27 h

E.C.F.* 2

Cours théoriques 128 h

Période d'Application en Entreprise 70 h

Réalisation d'un DSPP (Dossier de Synthèse des Pratiques Professionnelles)

*Les E.C.F. (Evaluation en Cours de Formation) sont réalisées au terme de chaque activité type, durée d'une E.C.F. 16 h.

Validation du titre—Durée : 15 h

**Soutenance du DSPP devant un jury professionnel
Epreuve pratique en atelier**

La validation des deux CCP permet d'accéder au Titre Professionnel de Couturier d'ameublement (niveau V, Ministère du Travail)

Si un des CCP n'a pas été validé, vous disposez de cinq ans pour le repasser, à partir de l'obtention du premier CPP, pour obtenir le titre.